

DÉPARTEMENT
des
HAUTES ALPES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT de
BRIANCON

CANTON DE
BRIANCON 1

COMMUNE
DE
**VILLAR
D'ARENE**

L'an deux mil vingt deux et le 27 octobre 2022 à 18h30

le conseil municipal de la commune de VILLAR D'ARENE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur **Olivier FONS**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : le 20 octobre 2022

Présents : Olivier FONS, Michel GONNET, Béatrice ALBERT, David AMIEUX, Catherine PATTE RULFO, Gilles JUGE, Sylvain PROTIERE, Elodie LEFEBVRE

Pouvoir de : Valérie LANDRY BUCH à Béatrice ALBERT

Absents : David LE GUEN, Jean-Pierre JACQUIER

Secrétaire de séance : Sylvain PROTIERE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que l'un des bâtiments communaux nécessite des travaux de soubassement intérieurs.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

Un chiffrage des travaux à été effectué par l'entreprise MANANG pour le rebouchage des soubassements à l'aide d'un mortier chaud prompt, la réparation de la base des poteaux et un badigeon gris et rouge.

Le devis est de 8278.80€ TTC.

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accepter le devis pour un montant de 8278.80€ TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire.

OBJET

**TRAVAUX
SOUBASSEMENT
BATIMENTS
COMMUNAUX**

Ainsi fait et délibéré les, jour mois et an susdit

Pour copie conforme,

Le Maire,

Olivier FONS



Pour le Maire
L'Adjoint délégué

57/2022

Envoyé en préfecture le 31/10/2022

Reçu en préfecture le 31/10/2022

Affiché le

ID : 005-210501813-20221027-D572022-DE